

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix - Travail - Patrie

REGION DU CENTRE

CONSEIL REGIONAL DU CENTRE

SECRETARIAT GENERAL

Structure Interne de Gestion Administrative
des Marchés Publics

B.P. 10 068 YAOUNDE

E-mail : conseilregional.centre@yahoo.com



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace - Work - Fatherland

CENTRE REGION

CENTRE REGIONAL COUNCIL

GENERAL SECRETARIAT

Internal Administrative Management Structure
Public Procurement

P. O. BOX : 10 068 YAOUNDE

E-mail : conseilregional.centre@yahoo.com

16 OCT 2025

DECISION N° 04A /D/CRCE/CIPM/2025 DU

PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE N° /M/CRCE/CIPM/2025 DU PASSE APRES APPEL D'OFFRES
NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°0154/AONO/CRCE/CIPM/2025 DU 22 SEPTEMBRE 2025 RELATIF
AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DES INFRASTRUCTURES SCOLAIRES SINISTREES DANS CERTAINS
ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE DE LA REGION DU CENTRE, LOT 2.

=====

LE PRESIDENT DU CONSEIL REGIONAL DU CENTRE

- Vu la Constitution ;
Vu la loi n°2018/011 du 11 juillet 2018 portant Code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des Finances Publiques au Cameroun ;
Vu la loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime financier de l'Etat et des autres entités publiques ;
Vu la loi n° 2019/24 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
Vu la loi n°2024/013 du 23 décembre 2024 portant loi des Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2025 ;
Vu le décret n°2013/159 du 15 mai 2013 fixant le régime particulier du contrôle administratif des Finances publiques ;
Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics et ses textes d'application ;
Vu l'arrêté n°000446/A/MINDEVEL du 31 décembre 2020 constatant l'élection du Président et des Membres du Bureau du Conseil Régional du Centre ;
Vu la Lettre-Circulaire n° 00001/PR/MINFI/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;
Vu la Lettre-Circulaire n°00013995/C/MINFI du 31 décembre 2024 Portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2025 ;
Vu l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence n°0154/AONO/CRCE/CIPM/2025 du 22 septembre 2025 relatif à la réhabilitation des infrastructures scolaires sinistrées dans certains établissements d'enseignement secondaire de la Région du Centre ;
Vu le rapport d'analyse des offres administratives, techniques et financières ;
Vu le procès-verbal de la Commission Interne des Marchés Publics du Conseil Régional du Centre.

DECIDE

ARTICLE 1^{er}. La lettre commande objet de l'avis d'appel d'offres national ouvert en procédure d'urgence n°0154/AONO/CRCE/CIPM/2025 du 22 septembre 2025 relatif aux travaux de réhabilitation des infrastructures scolaires sinistrées dans certains établissements d'enseignement secondaire de la Région du Centre, Lot 2 : travaux de réhabilitation d'un bloc pédagogique de trois salles de classe au Lycée de DIBANG dans le département du NYONG et KELLE est attribuée à l'entreprise **ETS GENERAL SERVICES**, pour un montant de **dix-sept millions six cent quatorze mille six cent quarante-quatre (17 614 644) francs CFA toutes taxes comprises**. Le délai des travaux est de trois (03) mois.

ARTICLE 2 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

Ampliations :

- ✓ MINMAP ;
- ✓ ARMP ;
- ✓ Président CIPM/CRCE ;
- ✓ SIGAMP/CRCE ;
- ✓ ETS GENERAL SERVICES ;
- ✓ Archive/Chrono.



Le Président du Conseil Régional,

Gilbert Esimi Evouna